

## **FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS**

**SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2016**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints, du FONDS COMMUN DE PLACEMENT « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2016, ainsi que l'état des résultats et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 Décembre 2016 et les notes aux états financiers.

#### ***Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :***

Ces états financiers, qui font apparaître un actif net de 2 648 451 DT et une valeur liquidative égale à 1<sup>D</sup>, 220 la part, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du Gestionnaire, L'UNION FINANCIERE qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### ***Responsabilité de l'auditeur***

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures, en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### ***Opinion***

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du FONDS COMMUN DE PLACEMENT « FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS » arrêtée au 31 Décembre 2016, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### ***Vérifications spécifiques***

Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94 – 117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers.

Nous avons également, conformément aux dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, examiné les informations données dans le rapport sur la gestion du fonds mis à la disposition des porteurs de parts. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

Tunis, le 29 mars 2017

**Le Commissaire aux Comptes :**

**F.M.B.Z. KPMG TUNISIE**

**Kalthoum BOUGUERRA**

**BILAN**  
**Arrêté au 31 Décembre 2016**  
**(Exprimé en Dinar)**

ACTIF	Notes	31/12/2016	31/12/2015
<b>AC 1-Portefeuille-titres</b>		<b>2 112 330,378</b>	<b>1 778 794,018</b>
a-Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	1	2 112 330,378	1 778 794,018
<b>AC 2-Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>541 809,274</b>	<b>445 649,353</b>
a-Disponibilités	2	541 809,274	445 649,353
<b>AC 3-Créances d'exploitation</b>	3	<b>4 397,588</b>	<b>3 787,594</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 658 537,240</b>	<b>2 228 230,965</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PA 1-Opérateurs créditeurs</b>	4	<b>4 620,842</b>	<b>5 263,627</b>
<b>PA 2-Autres créditeurs divers</b>	5	<b>5 465,713</b>	<b>5 257,113</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>10 086,555</b>	<b>10 520,740</b>
<b>CP 1-Capital</b>	6	<b>2 595 613,759</b>	<b>2 170 064,056</b>
<b>CP 2-Sommes distribuables</b>		<b>52 836,926</b>	<b>47 646,169</b>
a-Sommes distribuables de l'exercice	7	52 836,926	47 646,169
<b>ACTIF NET</b>		<b>2 648 450,685</b>	<b>2 217 710,225</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>2 658 537,240</b>	<b>2 228 230,965</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
Période du 01/01/2016 au 31/12/2016  
(Exprimé en Dinar)

	Notes	DU 01/01/2016 AU 31/12/2016	DU 01/01/2015 AU 31/12/2015
<b>PR 1-Revenus du portefeuille-titres</b>		<b>84 971,745</b>	<b>74 265,130</b>
a-Dividendes	8	84 971,745	74 265,130
<b>PR 2-Revenus des Placements monétaires</b>	<b>9</b>	<b>16 214,872</b>	<b>16 227,498</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DE PLACEMENT</b>		<b>101 186,617</b>	<b>90 492,628</b>
<b>CH 1-Charges de gestion des placements</b>	<b>10</b>	<b>- 41 289,711</b>	<b>-37 567,163</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>59 896,906</b>	<b>52 925,465</b>
<b>CH 2-Autres charges</b>	<b>11</b>	<b>- 6 908,020</b>	<b>- 6 996,844</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>52 988,886</b>	<b>45 928,621</b>
<b>PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation</b>		<b>- 151,960</b>	<b>1 717,548</b>
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>52 836,926</b>	<b>47 646,169</b>
<b>PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>151,960</b>	<b>-1 717,548</b>
<b>Variation des +/- values potentielles sur titres</b>		<b>493 526,059</b>	<b>- 203 496,514</b>
<b>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</b>		<b>-113 057,789</b>	<b>- 48 124,418</b>
<b>Frais de négociation des titres</b>		<b>- 1 943,695</b>	<b>-1 809,038</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>431 513,461</b>	<b>- 207 501,349</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
**Période du 01/01/2016 au 31/12/2016**  
**(Exprimé en Dinar)**

	DU 01/01/2016 AU 31/12/2016	DU 01/01/2015 AU 31/12/2015
<b><u>AN 1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u></b>	<b>431 513,461</b>	<b>- 207 501,349</b>
a-Résultat d'exploitation	52 988,886	45 928,621
b-Variation des +/- values potentielles sur titres	493 526,059	- 203 496,514
c-Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-113 057,789	- 48 124,418
d-Frais de négociation de titres	- 1 943,695	- 1 809,038
<b><u>AN 2- Distribution de dividendes</u></b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b><u>AN 3-Transactions sur le capital</u></b>	<b>- 773,001</b>	<b>160 318,103</b>
<b>a-Souscriptions</b>	<b>5 830,986</b>	<b>168 707,667</b>
Capital	5 216,284	154 165,578
Régularisation des sommes non distribuables	314,998	6 770,248
Régularisation des sommes distribuables	299,704	7 771,841
<b>b-Rachats</b>	<b>- 6 603,987</b>	<b>- 8 389,564</b>
Capital	- 5 510,413	- 7 937,147
Régularisation des sommes non distribuables	- 624,249	30,627
Régularisation des sommes distribuables	- 469,325	- 483,044
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>430 740,460</b>	<b>-47 183,246</b>
<b><u>AN 4-Actif net</u></b>		
a- en début d'exercice	2 217 710,225	2 264 893,471
b- en fin d'exercice	2 648 450,685	2 217 710,225
<b><u>AN 5-Nombre de parts</u></b>		
a- en début d'exercice	2 171 225,043	2 024 996,612
b- en fin d'exercice	2 170 930,914	2 171 225,043
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>1,220</b>	<b>1,021</b>
<b>AN 6-TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>19,49%</b>	<b>-8,68%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
**AU 31 DECEMBRE 2016**

**I. PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS :**

FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par la loi n° 2001-83 du 24-Juillet-2001, portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif (OPC), et ayant obtenu l'agrément du Conseil de Marché Financier le 24/02/2009, sous le N° 03-2009. Le fonds a été constitué le 15 Septembre 2009, sa durée de vie est de 50 ans à compter de sa date de constitution.

Depuis le 06 avril 2010, le FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est identifié fiscalement par le matricule fiscal n° 1144073/X/N/N/000.

Le capital initial s'élève 100 000 DT divisé en 100 000 parts de 1DT chacune, et souscrit en totalité par Assurances Maghrébia.

FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est un fonds de capitalisation, les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

Le dépositaire de ce fonds est L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES –UIB, sa gestion est assurée par l'UNION FINANCIERE.

FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est destiné à être un support à des contrats d'assurance vie en unités de compte d'ASSURANCES MAGHREBIA VIE, ainsi qu'en tant que support pour placement financier classique dont les parts sont distribuées par l'UNION FINANCIERE.

Le portefeuille du FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est exclusivement composé de :

- Dans une proportion de 80% de l'actif net, en actions des sociétés cotées des secteurs industriels et de services,
- A hauteur d'une proportion de 20% de l'actif net, en liquidités et quasi-liquidités.

**1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :**

Les comptes de FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS sont tenus conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables relatives aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) telle que fixée par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers comprennent :

- le bilan,
- l'état des résultats,
- l'état de variation de l'actif net,
- les notes aux états financiers.

## **2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE :**

La comptabilité de FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est tenue au moyen du logiciel MEGARA-MUTUAL FUNDS.

Le système en place permet l'édition des documents suivants :

- Journal des écritures comptables ;
- Grand-livre des comptes ;
- Balance générale ;
- Etats financiers.

## **3. EXERCICE SOCIAL :**

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

## **4. UNITE MONETAIRE :**

Les comptes de FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS sont libellés en Dinar Tunisien.

## **5. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### **5.1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS**

- Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.
- Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### **5.2. EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES**

- Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et opérant dans les secteurs industriels et de services. Ils sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.
- La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au Cours Moyen Pondéré à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.

- Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.
- L'identification et la valeur des titres ainsi évalués, sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

### **5.3. EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS**

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisitions.

### **5.4. CESSION DES PLACEMENTS**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

## II. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

### 1. ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

<b>Actions</b>	<b>Nombre de Titres</b>	<b>Coût d'Acquisition</b>	<b>Valeur au 31/12/2016</b>	<b>% de L'Actif Net</b>
ADWYA	26 739	118 867,124	167 920,920	6,34%
ARTES	23 174	164 900,651	183 283,166	6,92%
ASSAD	3 820	32 843,853	23 244,700	0,88%
ATL	18 463	60 372,677	54 650,480	2,06%
CARTHAGE CEMENT	3 125	6 793,315	6 400,000	0,24%
CELLCOM	5 614	43 602,200	37 411,696	1,41%
CIL	6 021	101 489,152	90 315,000	3,41%
CITY CARS	10 328	129 767,950	161 220,080	6,09%
DELICE HOLDING	7 326	101 071,500	113 640,912	4,29%
ENNAKL AUTOMOBILES	14 096	157 815,644	202 982,400	7,66%
ESSOUKNA	16 191	94 489,190	62 367,732	2,35%
EURO-CYCLES	6 143	56 303,340	251 267,129	9,49%
ICF	84	3 543,933	1 873,200	0,07%
MPBS	10 423	59 905,650	34 760,705	1,31%
OFFICE PLAST	1 100	3 361,500	3 380,300	0,13%
ONE TECH HOLDING	10 917	73 985,940	92 903,670	3,51%
PGH	17 686	106 309,984	118 319,340	4,47%
SAH	11 344	106 898,340	153 801,952	5,81%
SIMPAR	3 170	136 515,420	139 904,780	5,28%
SOTUVER	12 844	60 954,264	48 344,816	1,83%
TELNET HOLDING	4 600	26 347,592	16 302,400	0,62%
TL	4 620	109 819,515	84 869,400	3,20%
TPR	22 320	92 123,018	63 165,600	2,39%
<b>TOTAL</b>		<b>1 848 081,752</b>	<b>2 112 330,378</b>	<b>79,76%</b>

Le coût d'acquisition du portefeuille titre s'élève au 31 Décembre 2016 à 1 848 081,752 DT contre 2 008 071,451 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de -159 989,699 DT.

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2016 se détaillent ainsi :

<b>Acquisitions</b>	<b>Coût d'acquisition</b>
Actions	344 444,152
<b>Total</b>	<b>344 444,152</b>

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2016 se détaillent ainsi :

<b>Sorties</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Prix de cession</b>	<b>Plus ou moins values réalisées</b>
Actions	504 433,851	391 376,062	-113 057,789
<b>Total</b>	<b>504 433,851</b>	<b>391 376,062</b>	<b>-113 057,789</b>

## **2. DISPONIBILITES**

Les disponibilités en banque s'élèvent au 31/12/2016 à 541 809,274 DT, soit 20,46 % de l'actif net.

En prenant en considération les intérêts à recevoir sur les dépôts bancaires pour 4 397,588 DT et en déduisant les dettes à court terme pour 10 086,555 DT, le taux d'emploi en liquidité est ramené à 20,24 % de l'actif net.

## **3. CREANCES D'EXPLOTATION**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 4 397,588 DT, contre 3 787,594 DT au 31/12/2015 et correspond aux intérêts courus sur les avoirs bancaires.

## **4. OPERATEURS CREDITEURS**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 4 620,842 DT contre 5 263,627 DT au 31/12/2015 et se détaille ainsi :

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Gestionnaire	3 404,338	3 241,440
Dépositaire	1 216,504	2 022,187
<b>TOTAL</b>	<b>4 620,842</b>	<b>5 263,627</b>

## 5. AUTRES CREDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 5 465,713 DT contre 5 257,113 DT au 31/12/2015 et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Publication	200,000	201,753
Conseil du marché financier (CMF)	232,021	220,310
CAC	4 106,534	3 719,360
ETAT	927,158	1 115,690
<b>TOTAL</b>	<b>5 465,713</b>	<b>5 257,113</b>

## 6. NOTE SUR LE CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2016 se détaillent ainsi :

### Capital au 31/12/2015

Montant*	2 170 064,056
Nombre de titres	2 171 225,043
Nombre de porteurs de titres	5

### Souscriptions réalisées

Montant	5 216,284
Nombre de titres émis	5 216,284

### Rachats effectués

Montant	5 510,413
Nombre de titres rachetés	5 510,413

### Capital au 31/12/2016

Montant <sup>(2)</sup>	2 169 769,927
Nombre de titres <sup>(1)</sup>	2 170 930,914
Nombre de porteurs de titres	5

(1) Il est à noter que les souscriptions et rachats peuvent être effectués en fraction de parts : millième de parts. Les dispositions du fonds réglant l'émission et le rachat de parts s'appliquent aux fractions de parts.

(2) Il s'agit de la valeur du capital avant capitalisation du résultat antérieur et prise en compte des sommes non distribuables de l'exercice. Compte tenu de ces éléments le capital s'établit à 2 595 613,759 DT détaillé comme suit :

<b>(2)</b>	<b>2 169 769,927</b>
Résultat 2015 capitalisé	47 646,169
Régularisation du résultat 2015 capitalisé	-17,661
Variation des différences d'estimation	493 526,059
Moins-values réalisées sur cession des titres	-113 057,789
Régularisation des sommes non distribuables	-309,251
Frais de négociation	-1 943,695
<b>Capital au 31/12/2016</b>	<b>2 595 613,759</b>

#### **7. SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE :**

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Les sommes distribuables des exercices antérieurs sont capitalisées, étant donné que FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS est un fonds de capitalisation.

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2016 un montant de 52 836,926 DT contre 47 646,169 DT au 31/12/2015 et se détaille ainsi :

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Résultats distribuables	52 988,886	45 928,621
Régularisation	-151,960	1 717,548
<b>TOTAL</b>	<b>52 836,926</b>	<b>47 646,169</b>

#### **8. LES REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 84 971,745 DT, contre 74 265,130 DT au 31/12/2015 et correspond aux dividendes reçus au titre des actions admises à la cote.

#### **9. LES REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 16 214,872 DT, contre 16 227,498 DT au 31/12/2015 et correspond aux intérêts sur les avoirs bancaires.

#### **10. CHARGES DE GESTION DE PLACEMENTS**

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux conventions de dépôt et de gestion conclues par FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS.

Le total de ces charges s'élève au 31/12/2016 à 41 289,711 DT, contre 37 567,163 DT au 31/12/2015 et se détaille comme suit :

	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Rémunération du gestionnaire	36 707,319	33 384,048
Rémunération du dépositaire	4 582,392	4 183,115
<b>TOTAL</b>	<b>41 289,711</b>	<b>37 567,163</b>

### 11. AUTRES CHARGES

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 6 908,020 DT, contre 6 996,844 DT au 31/12/2015 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Honoraires CAC	4 186,865	4 405,200
Redevance CMF	2 501,721	2 269,036
Commissions bancaires	14,187	13,879
Publicité et Publication	198,247	301,729
Impôts et taxes	7,000	7,000
<b>TOTAL</b>	<b>6 908,020</b>	<b>6 996,844</b>

### III. AUTRES INFORMATIONS

#### 1. DONNEES PAR PARTS ET RATIOS PERTINENTS

<b>Données par part</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Revenus des placements	0,047	0,042	0,042	0,036	0,026
Charges de gestion des placements	-0,019	-0,017	-0,017	-0,018	-0,018
<b>Revenu net des placements</b>	<b>0,028</b>	<b>0,024</b>	<b>0,025</b>	<b>0,019</b>	<b>0,009</b>
Autres charges	-0,003	-0,003	-0,003	-0,003	-0,003
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0,025</b>	<b>0,021</b>	<b>0,022</b>	<b>0,016</b>	<b>0,005</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,001	0,001	0,000	0,000
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>0,025</b>	<b>0,022</b>	<b>0,023</b>	<b>0,015</b>	<b>0,005</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	0,227	-0,094	0,080	-0,148	0,020
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-0,052	-0,022	-0,035	-0,001	-0,001
Frais de négociation de titres	-0,001	-0,001	-0,001	-0,001	-0,001

<b>Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation</b>	<b>0,174</b>	<b>-0,117</b>	<b>0,044</b>	<b>-0,150</b>	<b>0,018</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>0,199</b>	<b>-0,096</b>	<b>0,066</b>	<b>-0,135</b>	<b>0,023</b>
Droits d'entrée	0,000	0,000	0,000	0,000	0,006
Droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>0,174</b>	<b>-0,117</b>	<b>0,044</b>	<b>-0,150</b>	<b>0,024</b>
Régularisation du résultat non distribuable*	0,000	-0,002	0,001	0,001	0,025
<b>Sommes non distribuables*</b>	<b>0,174</b>	<b>-0,119</b>	<b>0,045</b>	<b>-0,149</b>	<b>0,049</b>

<b>Valeur liquidative</b>	<b>1,220</b>	<b>1,021</b>	<b>1,118</b>	<b>1,051</b>	<b>1,188</b>
---------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

<b>Ratios de gestion des placements</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,66%	1,66%	1,66%	1,67%	1,67%
autres charges / actif net moyen	0,28%	0,31%	0,24%	0,31%	0,32%
résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	2,12%	2,11%	2,13%	1,47%	0,52%

L'actif net moyen étant arrêté à 2 488 112,238 DT.

\*Les données des exercices antérieurs à 2015 ont été retraitées pour des besoins de comparabilité.

## **2. REMUNERATION DU GESTIONNAIRE ET DU DEPOSITAIRE :**

### **2.1. REMUNERATION DU GESTIONNAIRE**

L'UNION FINANCIERE assure la gestion du fonds FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS, moyennant une commission de gestion de 1,25 % HT calculée hebdomadairement, sur la base de l'actif net et payée trimestriellement. Le paiement de la commission est devenu mensuel à partir du mois de mai 2014.

### **2.2. REMUNERATION DU DEPOSITAIRE**

L'UIB en tant que dépositaire du FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS perçoit :

- Une commission globale hors taxes égale à 0,15% par an de l'actif net du FCP avec un maximum de 5 000 DT HT par an ;
- Commission de droit de garde hors taxes égale à 0,15% par an de l'actif net du FCP avec un maximum de 150 DT HT ;